

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN SERVICE DE COORDINATION DU CENTRE DE TRANSFER DE CONNAISSANCE MEDCITES EN TUNISIE (CTC SFAX)

Code budget MedCités : 21EEP011

Introduction

L'Association MedCités/MedCités est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée de plus de cinquante villes de seize pays différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

Le transfert de connaissances est un des principales lignes d'action de l'association MedCités afin de renforcer les capacités des équipes techniques et politiques de ses membres; avancer les outils méthodologiques existants pour l'élaboration et implémentation de plans stratégiques et projets et promouvoir l'échange d'expériences entre les villes membres. À cet effet, les Centres de Transfert de Connaissances (CTC), établis à Sfax (Tunisie) et Al Fayhaa (Liban) ont été créés.

Le règlement intérieur de MedCités approuvé en 2016 a établi l'existence des centres de transfert de connaissances en tant qu'instrument pour contribuer à la mission de MedCités. Le CTC Sfax est devenu une antenne territoriale de MedCités, afin de faciliter le travail avec les villes membres et de contribuer à une structure décentralisée du réseau. En 2016, le Secrétariat général de MedCités et la Municipalité de Sfax ont signé un protocole d'accord qui encadre l'action du CTC, qui est développé en étroite coordination entre le Secrétariat général et la Municipalité de Sfax. Le Plan Stratégique MedCités 2030, toujours en cours d'élaboration, va également définir le rôle et le renforcement des centres de transfert de connaissances comme l'une des priorités pour les années à venir de l'association.

MedCités implémente des projets et activités d'assistance techniques sur ces villes membres en partenariat avec plusieurs acteurs nationaux et internationaux. L'une de missions du Centre de Transfert de Connaissances est d'accompagner les activités de MedCités, en assurant la communication entre les activités de l'association, leurs membres et les différentes parties prenantes ainsi que la diffusion et promotion de connaissances entre les villes de l'association. La croissance du nombre des communes tunisiennes membres du réseau MedCités, implique que le CTC Sfax est censé évoluer pour répondre aux besoins croissants des villes membres qui, de plus en plus, considèrent MedCités comme un instrument puissant pour contribuer à la réalisation du développement durable.

Pour cela, MedCités souhaite renforcer plusieurs aspects de l'action du CTC afin de garantir la cohésion et la cohérence avec les activités de l'organisation, notamment par rapport à:

- Accroître le soutien à la préparation des projets, en apportant un soutien actif à la municipalité de Sfax et aux villes membres dans la rédaction des notes conceptuelles et des propositions de projets à soumettre aux bailleurs de fonds.
- Renforcer les relations avec les villes membres pour mieux évaluer leurs besoins et faire des recommandations au Secrétariat général sur la manière dont l'organisation peut répondre à ces besoins.

- Améliorer le suivi du paiement des cotisations afin de contribuer aux membres engagés.
- Rechercher des opportunités de financement pour l'organisation à travers la coopération avec les différents acteurs opérant dans la région dans le domaine du développement urbain durable.
- Renforcer la coopération avec les villes marocaines dans la mise en œuvre de projets et l'assistance technique aux membres au Maroc.
- Obtenir des résultats tangibles dans la consolidation du CTC Sfax dans les années à venir.
- Renforcer la coordination entre l'action de l'expert et la Municipalité de Sfax

Pour ce faire, MedCités souhaite recruter un service externe de coordination et dynamisation de l'antenne territoriale en Tunisie – basé à Sfax - et implémenter des activités dans son territoire (Tunisie, Maroc, Lybie).

1. Objectif

L'objectif de cette prestation est la coordination du Centre de Transfert de Connaissances de MedCités, basé à Sfax.

2. Portée des services

Les principales tâches incluent 4 aires de responsabilité :

i. RELATIONS AVEC LES VILLES MEMBRES ET CANDIDATES :

- La facilitation de la communication du Secrétariat Général avec les villes membres ou les villes intéressées à rejoindre le réseau MedCités dans leur territoire d'action.
- La préparation et soutien aux missions (dans le territoire du CTC ou internationales) afin de renforcer les relations entre le CTC de Sfax ou du Secrétariat Général de MedCités et les villes membres du réseau.
- Le renforcement des relations avec les villes membres afin d'évaluer leurs priorités en identifiant des assistances techniques et des activités de transfert de connaissances que le Secrétariat Général pourrait soutenir.
- Collaborera avec d'autres CTC de MedCités afin de partager des expériences et de promouvoir le travail d'équipe avec le réseau MedCités.
- Diffuser les résultats et les produits du réseau MedCités et du CTC Sfax au niveau national, régional et international.
- L'interaction et le suivi avec les villes membres concernant les obligations des membres envers le réseau MedCités.

ii. IMPLÉMENTATION DE PROJETS ET ASSISTANCE TECHNIQUES :

- Le suivi des projets et des assistances techniques de MedCités, notamment en Tunisie, et la participation aux réunions et activités prévues. Parfois des missions sur le terrain au Maroc ou en Lybie seront requises.
Une liste non-exhaustive des projets en cours sont :
 - Rev'ACTE : finalisation de la première phase prévu pour Juin 2021 et préparation de la deuxième phase
 - ValEUr-Gabès : lancement en 15.01.2021
 - Projet de relance économique à Sousse qui n'est pas encore lancé

- La préparation des propositions complémentaires (notes conceptuelles), TdRs, et revoir des rapports spécifiques de certain projets et assistances techniques.
- iii. PARTICIPATION À DES ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES AU NOM DE MEDCITÉS :
- L'interlocution avec les institutions nationales et locales en Tunisie en représentation de MedCités
 - La participation à des événements et réunions en représentation de MedCités, en particulier avec les bailleurs de fonds et agences internationales qui travaillent sur le développement urbain en Tunisie.
- iv. IDENTIFICATION DES BESOINS STRATÉGIQUES ET DE PROJETS :
- La participation dans l'élaboration de nouveaux projets multilatéraux et bilatéraux de MedCités au Maghreb ou des actions pour renforcer la relation entre les villes membres du Maghreb (Tunisie, Lybie et Maroc)
 - L'identification des priorités des villes membres et la réalisation des propositions au Secrétariat général pour des actions futures.
 - La contribution à l'identification de bonnes pratiques locales ou internationales, des experts et des ressources concernant les domaines d'intérêts de MedCités, ainsi que préparer contenu pour la plateforme MedUrbanTools développée par le Secrétariat Général.
 - L'assistance au Secrétariat Général de MedCités à la diffusion des bonnes pratiques des villes dans le territoire du CTC Sfax, notamment le transfert du savoir-faire (séminaire, assemblées, ateliers, etc.)
 - La contribution à la définition du Plan Stratégique 2030 de MedCités en particulier en apportant les connaissances locales et les principales préoccupations des membres de MedCités dans leurs zone d'influence pour fixer les priorités d'action pour la Méditerranée orientale.

Profile de l'expert

Le CV de l'expert proposé devrait présenter de façon claire l'expérience dans les sujets demandés ci-dessus :

- Diplôme universitaire + master avec au moins 5 ans d'expérience professionnelle relative au développement durable. En cas de ne pas disposer de diplôme mastère, diplôme universitaire et 7 ans d'expérience dans le domaine.
- Expérience démontrable sur le développement urbain, les politiques de développement durable et le travail avec les collectivités locales en Tunisie. Souhaitable, expérience dans les autres pays concernés par le CTC Sfax (Lybie, Maroc)
- Expérience démontrable dans le domaine des projets internationaux, en particulier la rédaction, la mise en œuvre et le suivi de projets européens.
- Expérience démontrable en recherche de fonds dans des organisations internationales travaillant dans le domaine de la coopération internationale et / ou du développement urbain.

- Expérience démontrable de l'interaction avec d'autres niveaux de gouvernement et de la société civile dans la mise en œuvre de projets.
- Excellente maîtrise du français et de l'arabe à l'oral et à l'écrit. Maîtrise de l'anglais à l'oral et à l'écrit.
- Connaissance de la réalité sociopolitique et culturelle du Maghreb et de l'expérience dans la région.

En plus, le candidat idéal devrait avoir :

- Bonne capacité organisatrice
- Capacité de travail autonome et initiative
- Expérience dans le travail des équipes multidisciplinaires.
- Excellentes qualités relationnelles et aptitudes à communiquer, à prendre la parole en public et à effectuer des présentations orales

Livrables et rapports :

Le prestataire devra fournir des rapports d'activités, correspondants aux périodes de facturation, en détaillant les tâches développées qui devront être approuvés par le Secrétariat Général de MedCités. Ces rapports devraient inclure tous les livrables préparés par l'expert ainsi que les outils de suivi utilisés, pendant la période de référence.

Coordination :

La coordination des activités de l'expert sera développée de manière conjointe entre le Secrétariat Général de MedCités et la Direction de la Coopération Décentralisée et des relations extérieures de la Commune de Sfax qui pourra requérir à l'expert toute information relative à ce service.

Les responsables de la direction de la coopération décentralisée de la commune de Sfax seront en copie dans les communications de l'expert. L'expert aura une présence de travail à la Commune de Sfax d'au moins de 2 (deux) jours par mois, et devra fournir toute l'information requise par la commission de la coopération décentralisée.

Au moins une réunion chaque 15 jours aura lieu entre MedCités et l'expert, avec la possible participation de représentants de la Commune de Sfax.

3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de service à partir du lendemain de la notification d'engagement jusqu'au 31 décembre 2021. Une estimation approximée de 65 jours de travail à temps partiel ou 40 jours à temps plein est prévue dans le cadre de ce contrat.

Le service sera développé au bureau du prestataire, en Tunisie, avec une présence d'au moins deux jours par mois au Centre de Transfert de Connaissances de MedCités basé à la Commune de Sfax. La personne sélectionnée doit être disponible pour se rendre aux zones où MedCités développe ses activités.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

1. Budget de base du service

Le budget maximum de la prestation demandée est de **8.000€** (toutes taxes comprises). Si l'adjudicataire à son domicile fiscal en Espagne, le montant maximum sera de 9.680€, TVA comprise en vigueur à la date de publication de ces termes et conditions de référence, et qui est de 21 %.

L'expert/e doit avoir sa résidence physique et fiscale habituelle en Tunisie.

Toute offre d'un montant supérieur à ce budget sera refusée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les transports et déplacements (sauf dans les cas prévus dans le paragraphe suivant), les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation.

Exceptionnellement, MedCités prendra en charge les frais de déplacement à plus de 250 km de l'adresse de la société / du professionnel retenu. Ces dépenses nécessiteront une approbation explicite et préalable du Secrétariat de MedCités. Les frais de déplacement à l'étranger du territoire de la Tunisie seront convenus et gérés au cas par cas.

L'offre ne doit pas inclure les frais d'HEBERGEMENT sur le territoire de la Tunisie lorsque cela est nécessaire et les frais de déplacement à l'étranger du territoire de la Tunisie, qui seront convenus et gérés dans chaque cas.

2. Prix du contrat et conditions économiques

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA
08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE
VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

3 factures doivent être présentées avec le détail suivant :

-
- 30% du montant à 31.06.2021 et accompagnée par les livrables et rapports correspondants
- 30% du montant à 31.09.2021 et accompagnée par livrables et rapports correspondants
- 40% du montant à 14.12.2021 et accompagnée par livrables et rapports correspondants
- Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) après un rapport favorable émis par le Secrétariat général de MedCités à la fin de chaque période de référence.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCities ou, si elles sont au format numérique, à contact@medcities.org.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCities peut exiger au prestataire de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

3. Conditions de participation

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

4. Clause de confidentialité

L'information à laquelle le prestataire de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le prestataire de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCities.

5. Paternité et propriété des travaux

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCities. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCities en sa qualité de propriétaire.

6. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois.

7. Présentation de l'offre

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : contact@medcities.org

- Délai de présentation des offres : 10 jours ouvrables à partir de la date de ces termes et conditions de référence.
- Indiquer dans l'objet du courriel "Offre pour le service de coordination du Centre de transfert de Connaissance MedCities en Tunisie (CTC Sfax)".
- L'offre présentée doit obligatoirement indiquer clairement : la raison sociale, l'adresse, le téléphone, le courrier électronique et le numéro d'identification fiscale (VAT) de l'entreprise candidate.

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrits aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services : indiquant la proposition de démarche pour la mise en œuvre des tâches prévues, l'organisation du travail et les outils à faire servir pour assurer la correcte réalisation, la valeur ajoutée apporté par le prestataire et un calendrier approximatif de la mission.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale. Le CV devrait répondre aux exigences d'expérience démontrable indiquée dans les présents termes de référence.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCities en écrivant à l'adresse email contact@medcities.org. Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCities peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

8. Critères d'évaluation

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficience de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

MedCities garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, le 15 avril 20121

Josep Canals Molina
Secrétaire général